

6.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Devresse Marie-Sophie ;Kaminski Dan ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<p>Le cours comprend deux parties.</p> <p>La première a pour objet une réflexion sur les rapports entre le droit, la déontologie et l'éthique. Quelles sont les normes qui traitent de l'agir du criminologue ? Quel est leur champ d'application ? Quelle est leur force obligatoire ? Dans quelle mesure leur application requiert-elle une démarche éthique de la part du criminologue ?</p> <p>La seconde partie est plus précisément articulée autour des questions éthiques qui peuvent se poser au criminologue dans son agir.</p> <p>D'un point de vue général, autour de quelle(s) conception(s) de l'homme le savoir criminologique s'est-il organisé ? Autour de quels projets de société le savoir et les pratiques criminologiques trouvent-elles leur justification éthique et sociale ?</p> <p>D'un point de vue particulier, la pratique criminologique se trouve souvent confrontée à des choix difficiles : de nombreux dilemmes et paradoxes l'affectent (parmi lesquels, par exemple, la dualité des fonctions d'aide au sens large et des fonctions de contrôle). Directeurs de prison, agents de probation, équipes de guidance sur ordonnance ou de prestations philanthropiques, équipes de prévention, policiers, magistrats doivent en permanence se situer face à des exigences qui apparaissent souvent comme contradictoires ou trouver des réponses à des questions pour lesquelles aucune norme instituée ne peut servir d'outil. La réflexion éthique sera alors menée à partir de chacun des champs particuliers d'intervention.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>L'objectif du cours est double.</p> <p>Au terme du cours, l'étudiant devra</p> <ul style="list-style-type: none"> • être capable de situer les pratiques criminologiques dans les champs normatifs où elles s'inscrivent : le droit et la déontologie, notamment. Il devra savoir identifier le sens recherché par les auteurs des règles et analyser la capacité de transformation et de production de sens des acteurs en charge de leur application. • (sachant que les normes ne constituent que des repères incomplets) comprendre et appréhender les principales questions qui se posent au niveau de la définition de l'éthique dans la philosophie contemporaine, ainsi que l'enjeu et le sens des débats éthiques ; il devra aussi se montrer capable de réfléchir à la construction d'un cadre de référence éthique pour l'action dans le champ criminologique et la mise en oeuvre des règles de déontologie.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>La présence à ce cours est requise. Les titulaires du cours pourront, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer, lors de la session de juin ou de septembre, à l'inscription d'un-e étudiant-e qui aurait au moins trois absences injustifiées.</p> <p>L'évaluation vise à mesurer l'acquisition des apprentissages précisés ci-dessus.</p> <p>Dans le cadre de ce cours, les étudiant-es sont évalué-es sur la base d'un examen écrit (en français et à livre ouvert) comportant une ou plusieurs question(s) à développement d'un poids équivalent (100% de la note finale).</p>
Méthodes d'enseignement	Le cours est de nature interactive. Après des séances théoriques introductives, les étudiants se répartiront en groupes thématiques et prépareront l'animation des séances thématiques qui suivront, en construisant des dilemmes éthiques.
Contenu	La première partie du cours est consacrée aux aspects éthiques en criminologie. Trois secteurs d'intervention et divers enjeux seront rencontrés au moyen de lectures et de diffusion de films ou documentaires, support de la présentation de dilemmes par les étudiants et de leur discussion collective.
Ressources en ligne	Les textes en lecture obligatoire et facultative sont disponibles sur Moodle, ainsi que les liens vers les supports documentaires.

Autres infos	<p>La présence est impérative au premier cours, mais également à toutes les autres séances. Ceci est propre à la pédagogie spécifique de l'enseignement, pédagogie qui sera présentée lors de la première séance durant laquelle des choix seront opérés pour la suite du cours, choix impliquant les étudiant.e.s.</p> <p>Les étudiant.e.s qui savent déjà qu'elles/ils ne pourront pas assister au premier cours ou qui ont des difficultés à assurer un présentiel régulier sont prié.e.s de s'orienter vers un autre cours à option.</p>
Faculté ou entité en charge:	ECRI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en criminologie	CRIM2M	6	LCRIM2103 ET LCRIM2105 ET LCRIM2106 ET LCRIM2107 ET LCRIM2109 ET LCRIM2110 ET LCRIM2112	
Certificat d'université en éthique économique et sociale	ETES9CE	6		